



Enfant reconnu puis abandonner

!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!

Par **jsc**, le **18/04/2009** à **14:41**

Bonjour,je vais commencer du début!!!!j'etais en ménage avec le père de ma fille,je suis tombé enceinte ce qui etait souhaité,il a fait une pré-reconnaissance,elle est née puis donc reconnu,elle porte donc le nom de son père,puis je me suis appercu de ses infidélités,donec impossible de lui pardonner ,nous nous sommes séparé!!!(je précise nous n'etions ni marié ni pacsé).

donc au début il prenné sa fille un week sur deux,puis plus de nouvelles de lui depuis avril 2005 ,la derniere fois que ma fille l'a revu,g repris contact avec sa famille qui m'ont expliqué son message,qu'il voulait refaire sa vie qu'il voulait aucun contact de sa fille que c'etait une erreur de jeunesse,il est partis refaire sa vie en belgique,je l'ai retrouvé depuis peu ,ilm a repondu a un mail que g reussi a envoyé,il repond en me disant qu'il veut que j'ai la garde integrale et que je lui retire son nom!!!

comment cela se passe que faire,par où et par qui et surtout que faire?merci de me repondre,sachant que je ne suis jamais passé par aucun jugement tout a etait à l'amiable et qu'il a autant de droit que moi parrait il?

merci à la personne qui sera m'eguillé ,et me diriger par le bon chemin!!!!